



HURIGNY

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 5 juin 2026

Etaient présents : DEYNOUX Dominique, VALLET Philippe, RAMBAUD Géraldine, MARINELLO Serge, RAFFIN Nadège, COILLARD Daniel, KLÉMENT Olivier, LEMAITRE Emmanuelle, MELETTA Oriane, PERRAUD Olivier, PICARD Marlène, RATIVET Aurélie, RIVA Kévin, JACQUART Paul, NUÑEZ Michaël.

Etaient excusés : BEAUCHAMP Florent (qui a donné pouvoir à KLEMENT Olivier), BOURGEON Orlane, LAMBERT Aurélie (qui a donné pouvoir à DEYNOUX Dominique), BRIENZA Emilie (qui a donné pouvoir à JACQUART Paul).

Etait absent : ./.

À l'unanimité, le compte rendu de la séance du 5 juin 2026 à 19 heures est approuvé.

Vu le Code général des collectivités territoriales, à l'unanimité, le Conseil Municipal désigne Olivier PERRAUD secrétaire de séance.

Aménagement du giratoire de la Grisière : attribution du marché de travaux :

Comme suite à l'appel d'offres lancé pour les travaux d'aménagement du giratoire de la Grisière et aux résultats de la commission d'appel d'offres du 11 mai 2026, le marché de travaux est attribué à l'entreprise DE GATA, dont l'offre s'élève à 318 644.70 € HT.

Tarifs des locations des salles communales pour 2027 :

À compter du 1^{er} janvier 2027, les tarifs seront majorés de 2.25 % pour compenser au moins partiellement l'augmentation importante du coût des charges.

La réunion annuelle avec les Présidents des associations communales aura lieu le 17 juin 2026 pour établir le calendrier 2027 des manifestations. Ensuite, seront traitées les demandes de location de salles par les particuliers.

Renouvellement des membres de la commission de contrôle des listes électorales :

Suite au renouvellement général des conseils municipaux intervenu en mars 2026, il convient de procéder dans chaque commune à la recomposition de la commission de contrôle des listes électorales.

En présence de deux listes au conseil municipal, la commission comprend trois conseillers municipaux de la liste majoritaire et deux conseillers de la liste minoritaire.

Elle sera donc composée de Olivier KLÉMENT, Marlène PICARD, Florent BEAUCHAMP, Michaël NUÑEZ et Emilie BRIENZA.

Jury d'assises 2027 : constitution de la liste préparatoire :

Le tirage au sort effectué en séance a désigné : Mme Aurélie AIMAIN, M. Lahouari CHOUKRI, M. Didier NICOUX, Mme Linda PAGNEUX, Mme Marlène PICARD, Mme Gwenola RIVA. Un courrier explicatif sera adressé à ces personnes.

Désignation d'un référent ambroisie :

M. Daniel COILLARD est désigné référent ambroisie.

Sa mission consiste en une opération de vigilance afin que l'ambroisie ne s'implante pas, à localiser la présence de la plante, à rencontrer les propriétaire ou occupants concernés pour les inciter à prendre les mesures appropriées.

MBA : approbation du montant des attributions de compensation 2026 relatives à la compétence petite enfance :

Suite à la délibération du Conseil communautaire de Mâconnais Beaujolais Agglomération, le montant des attributions de compensation pour 2026 de la compétence petite enfance à partir de l'évaluation et de la répartition dite « dérogatoire » votée en 2017 est approuvé.

Informations diverses

L'arrêté préfectoral du 28 mai place le département de Saône-et-Loire en vigilance sécheresse. À ce niveau, aucune mesure de restriction des usages de l'eau ne s'applique. Le grand public, les collectivités et les acteurs économiques sont invités à adapter leurs pratiques afin d'économiser la ressource en eau.

Le défi « 10 jours sans écrans » aura lieu du 17 au 26 juin 2026. Cette initiative pédagogique et citoyenne vise à sensibiliser les enfants, les adolescents et leurs familles à l'usage raisonné des écrans. Grâce à l'implication de l'équipe pédagogique, un programme d'activités sportives et manuelles a été élaboré pour montrer aux enfants et aux adultes qu'ils peuvent se passer d'écrans de loisirs. Exercice de consommation responsable et de santé mentale, c'est une mobilisation sociétale qui permet de réduire la violence physique et verbale et qui aide à mieux délimiter la frontière qui sépare les écrans qui rendent service des écrans qui asservissent.